

# Mairie de MARIGNAC-LASCLARES

*mairiemarignaclasclares@orange.fr*



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### VŒUX DU NOUVEL AN :

Le conseil municipal vous invite à la cérémonie des vœux du nouvel an qui se déroulera le

**Vendredi 11 janvier 2019 à 19 heures à la salle Noël Miégemolle.**

### DEPLOIEMENT DE L'INTERNET HAUT DEBIT :

Dernièrement vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une documentation de « Haute Garonne numérique, distribuée par la mairie, relative au déploiement du numérique et à la possibilité offerte par la mise en service d'une solution « Radio 4G fixe ».

Afin de vous aider dans la recherche d'un opérateur, une réunion est organisée par Haute-Garonne numérique

**Le lundi 14 janvier 2019, à 18 heures, à la salle Noël Miégemolle.**

Les 3 opérateurs, Alsatis, Nordnet et Ozone seront présents et pourront répondre à vos questions.

### PARTICIPATION CITOYENNE :

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à **sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.** Par exemple, dans les secteurs touchés par des cambriolages ou des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait inhabituel, **SANS SE SUBSTITUER A L'ACTION DE LA GENDARMERIE.**

Afin de mettre en action cette démarche dans notre commune, une réunion avec la gendarmerie du Fousseret est prévue en janvier ; nous reviendrons vers vous pour vous informer de la date.

*Suite au verso.....*

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :**

L'inscription sur les listes électorales peut, dorénavant, être réalisée jusqu'au « 6ième vendredi précédent l'élection », soit, pour les européennes avant le 11 mars 2018.

### **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

Le secrétariat de mairie sera fermé les lundis 24 et 31 décembre 2018.

### **CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :**

En annexe, vous trouverez le calendrier de collecte des ordures ménagères pour l'année 2019 ; y figurent notamment les jours de rattrapage lorsque la date habituelle de collecte, **le vendredi**, tombe un jour férié et/ou chômé.

### **COLLECTE D'ADRESSES MAIL :**

Afin de pouvoir vous transmettre rapidement les informations importantes, nous collectons les adresses mail des administrés. Aussi, si vous les souhaitez, vous pouvez envoyer un courriel à la mairie : [mairiemarignaclasclares@orange.fr](mailto:mairiemarignaclasclares@orange.fr).

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le 20 décembre 2018

Le Maire,

Gérard CAPBLANQUET